



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 6 février 2023

Mobilisation de l'État et des collectivités pour l'insertion professionnelle

Lundi 30 janvier 2023, Yves Lambert, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Saône, a présidé le comité de pilotage du dispositif des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Ce dispositif permet d'utiliser le levier de la commande publique afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Cette réunion a permis de dresser un état des lieux de la mise en œuvre de la promotion de l'emploi dans les marchés publics en Haute-Saône depuis 10 ans, en coopération avec les collectivités territoriales du département, qui ont développé cette politique d'insertion sur leur territoire. En 10 ans, près de 600 personnes ont travaillé sur des chantiers en Haute-Saône, réalisant plus 355 000 heures avec les entreprises.

Des progrès restent à réaliser dans le département davantage les clauses sociales d'insertion, notamment dans le secteur du BTP. À cet effet, l'État a retenu Anne-Lise BARBAT de l'Association « Agir » comme « facilitatrice des clauses d'insertion » au niveau départemental.

En Haute-Saône, l'État et ses partenaires s'engagent pour l'insertion dans la vie active des personnes éloignées de l'emploi.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  